



Pret relais impossible à rembourser

Par **maryse29**, le **03/03/2009** à **14:05**

j'ai souscrit un pret relais pour l'acquisition d'une résidence principale
ma précédente maison n'est pas vendue et l'échéance du pret relais arrive à son terme fin
mars je précise qu'il n'y a pas d'hypothèque sur cette maison
que va t il se passer
la banque va t elle saisir la première maison?
et si le produit de la vente ne couvre pas la totalité du prêt peut on m'expulser de ma
résidence actuelle (j'ai un enfant de 14 ans)

je suis détruite par cette histoire dans laquelle j'entraîne un enfant qui n'a rien demandé
qui peut m'aider?
d'avance merci